

## **Les éoliennes : effet d'aubaine ou investissement à long terme ?**

L'installation des éoliennes sur le territoire de notre circonscription, si elle va dans le sens d'une diversification des ressources d'électricité et de l'exploitation d'énergies renouvelables, rencontre effectivement, à mon avis, de légitimes questions qu'il importe de clarifier. Deux points méritent à mon avis l'attention : la possibilité d'une collusion entre une cause d'intérêt général et des intérêts privés mais aussi la mise en évidence d'effets indésirables pour les riverains et la détermination de leur nature exacte.

Sur notre circonscription, l'installation d'un matériel fabriqué en Allemagne et vendu par une société espagnole, interdit de prétendre, comme cela a été entendu, que l'on favorise l'emploi local. Le prix très incitatif auquel EDF rachète l'énergie produite par les éoliennes, très surévalué relativement à son prix réel, explique sans doute largement un engouement récent, politiquement très porteur, mais dont la rentabilité à long terme reste à prouver. Nous sommes engagés, au Modem en tant que parti à forte composante écologique, avec Cap 21, Mme Corinne Lepage et d'autres notamment « Verts » qui nous rejoignent, à contribuer à la mise en œuvre drastique d'une réduction de 15% des émissions de gaz à effet de serre, cela ne saurait autoriser la mise en place de dispositifs dont on peut penser qu'ils visent, pour partie, à dédouaner EDF de son retard en investissement touchant la recherche et l'exploitation des énergies renouvelables.

Ici comme partout, le Mouvement Démocrate plaide pour une expertise indépendante et pour une consultation systématique des usagers et des électeurs. Or, d'une part, la présentation de ce matériel par le vendeur a pu faire apparaître au détour de la présentation certaines contraintes de localisation liées à la perturbation des faisceaux hertziens, des communications et des transports aériens, mais aussi des ondes radars qui contredisent les propos très lénifiants sur l'innocuité complète de cette source d'énergie touchant notamment la réception des informations radiotélévisées par les usagers. D'autre part, les promoteurs de cette énergie dite « douce » semblent profiter du fait que, par un effet de contexte, toute résistance à l'installation d'éoliennes peut être présentée comme une preuve d'égoïsme ou de mépris à l'égard de l'impératif écologique.

Une démocratie adulte suppose au contraire un examen sans a priori de ces différentes questions et un processus de décision soucieux du bien commun et de celui de tous.

Franck Lelièvre Candidat pour l'UDF-Mouvement Démocrate, sur la sixième circonscription du Calvados pour les législatives du 10 et 17 juin 2007.